

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

6^e séance, 21^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, qui devait avoir lieu le 27 novembre 2018 reportée au 4 décembre 2018 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Madame Ève Lapointe, commissaire-parent
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Dany Bellemare, commissaire, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 4 décembre 2018 ouverte à 19 h 05.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CC-18-19-050

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'AJOUTER le point 2.7 – Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-07 et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2018
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président

2.0 Décisions

- 2.1 Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-05
- 2.2 Réunions du conseil des commissaires et de ses comités sans papier
- 2.3 Nomination des responsables de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
- 2.4 Politique sur la civilité (9.29) – Adoption
- 2.5 Transfert de mandat relativement à l'action collective sur les frais exigés aux parents
- 2.6 Composition du comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable
- 2.7 Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-07

3.0 Information

- 3.1 États financiers 2017-2018
- 3.2 Organisation scolaire 2018-2019
- 3.3 Passage primaire-secondaire
- 3.4 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-18-19-051

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

**1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du
23 octobre 2018**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 octobre 2018 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 23 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 octobre 2018 et d'adopter celui-ci à la suite d'une modification mineure en lien avec la liste des présences.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Mesdames Cynthia Plante, Andréanne Bourque et M. Frédéric Noël, présentent à l'ensemble des membres le projet de l'école alternative de Lévis. Ils souhaitent collaborer à la création d'une école alternative intégrée à la CSDN, et ce, en assurant la continuité et l'intégration des valeurs de la CSDN à cette école alternative.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

CC-18-19-052

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter des points 2.1 – Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-05 et 2.7 – Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-07.

ADOPTÉE à l'unanimité

M. Jean Beauchesne, protecteur de l'élève, se joint au huis clos.

Il est 19 h 40.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

M. Jean Beauchesne quitte. Il est 20 h 15.

CC-18-19-053

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h25.

2.0 DÉCISIONS

**CC-18-19-054
SG**

2.1 Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-05

ATTENDU la plainte déposée par le plaignant le 25 octobre 2018;

ATTENDU l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève portant le numéro PE-18-19-05 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE PRENDRE ACTE des conclusions du rapport du protecteur de l'élève, portant le numéro PE-18-19-05 lequel est déposé sous pli confidentiel;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 1;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 2;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 3;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 4;

QUE madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, transmette la présente résolution au plaignant.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 2.2 – Réunions du conseil des commissaires et de ses comités sans papier sera présenté après le point 2.7 – Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-07.

Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent, déclare qu'elle est en conflit d'intérêts vu sa participation au prochain dossier et s'abstient des délibérations et du vote.

**CC-18-19-055
SG**

2.7 Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-07

ATTENDU la plainte déposée par le plaignant le 21 novembre 2018;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève;

ATTENDU le rapport du protecteur de l'élève portant le numéro PE-18-19-07 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE PRENDRE ACTE des conclusions du rapport du protecteur de l'élève, portant le numéro PE-18-19-07 lequel est déposé sous pli confidentiel;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 1;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 2;

QUE madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, transmette la présente résolution au plaignant.

ADOPTÉE à l'unanimité

L'ordre standard des points est repris.

CC-18-19-056
PRÉSIDENT

2.2 Réunions du conseil des commissaires et de ses comités sans papier

ATTENDU la *Politique environnementale (3.14) de la Commission scolaire des Navigateurs*, adoptée le 26 juin 2012;

ATTENDU la volonté des membres du conseil des commissaires de prioriser l'environnement et favoriser l'efficacité des réunions du conseil ;

ATTENDU les ressources de la commission scolaire et la possibilité de mettre en place un système dès janvier 2019 qui permettrait la tenue de réunions sans papier;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE toutes les réunions du conseil des commissaires et de ses comités soient sans papier à compter de janvier 2019;

QUE le Secrétariat général et les Services des ressources en technologie de l'information et des communications (SRTIC) soient mandatés afin de mettre le système requis en place et s'assurent que les membres du conseil des commissaires soient informés de la marche à suivre pour utiliser ce système.

ADOPTÉE à la majorité
1 contre

CC-18-19-057
DG

2.3 Nomination des responsables de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

ATTENDU la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la « Loi »);

ATTENDU que la Loi est applicable à la Commission scolaire des Navigateurs en vertu des articles 1 et 6 de cette Loi;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU qu'en vertu de l'article 8 de la Loi le conseil des commissaires doit nommer le responsable de l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;

ATTENDU que la fonction de responsable de l'accès à l'information est présentement assumée par Mme Esther Lemieux, directrice générale;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre à jour les informations contenues au registre de la Commission d'accès à l'information ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

QUE Mme Sandra Cauchon, secrétaire générale, soit nommée responsable de l'accès à l'information pour la Commission scolaire des Navigateurs à compter de la présente résolution;

QUE Mme Katerie Sauvé, régisseuse, soit nommée responsable substitut de l'accès à l'information et responsable de la protection des renseignements personnels pour la Commission scolaire des Navigateurs à compter de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-18-19-058
SRH

2.4 Politique sur la civilité (9.29) – Adoption

ATTENDU que le projet de *Politique sur la civilité (9.29)* a été soumis, pour consultation, à toutes les instances concernées;

ATTENDU que le projet de politique a été soumis, pour consultation, à tous les gestionnaires lors du comité consultatif de gestion élargi le 16 octobre 2018;

ATTENDU que le projet de politique a été déposé et présenté au comité plénier du 13 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

D'ADOPTER la *Politique sur la civilité (9.29)* telle que déposée sous la cote CC-18-19-058.

ADOPTÉE à l'unanimité

Les membres du conseil des commissaires reconnaissent le travail effectué pour la mise en place de cette politique et félicitent l'organisation à cet égard.

CC-18-19-059

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.5 – Transfert de mandat relativement à l'action collective sur les frais exigés aux parents.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 35.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-18-19-060

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 40.

**CC-18-19-061
SG**

2.5 Transfert de mandat relativement à l'action collective sur les frais exigés aux parents

ATTENDU l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire des Navigateurs, concernant les frais exigés aux parents (dossier 150-06-000007-138 des registres de la Cour supérieure);

ATTENDU les travaux effectués pendant plus d'un an dans l'accomplissement de ce mandat par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, qui ont conduit à la mise en œuvre d'une solution satisfaisante pour la commission scolaire, entérinée par le tribunal le 18 juillet 2018, ainsi que la nomination d'un administrateur et de la société GRICS pour permettre l'exécution de la transaction;

ATTENDU l'ampleur de la charge de travail et des responsabilités ainsi assumées par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, en sus de leurs fonctions au sein de leur commission scolaire respective;

ATTENDU qu'il est souhaitable que soient partagées une telle charge et une telle responsabilité;

ATTENDU la volonté du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve, l'acceptation d'en assumer l'entière responsabilité associée et l'accord de M. Éric Blackburn, de Me Iris Montini et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) à l'effet que ce transfert de responsabilités ait lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs transfère à la Fédération des commissions scolaires du Québec le mandat de piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs remercie tous les partenaires qui ont contribué à la bonne conduite du dossier à ce jour.

ADOPTÉE à la majorité

2 abstentions

1 contre avec mention

Monsieur Richard Légaré

**CC-18-19-062
SRM**

2.6 Composition du comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable

ATTENDU la volonté des membres du conseil des commissaires de composer le comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU que ledit comité siégera autant de fois que nécessaire, mais au moins une fois par année;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE messieurs Richard Légaré et Denis Vien, commissaires, siègent au comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable pour les années 2018-2019 et 2019-2020.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 États financiers 2017-2018

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint, présente les états financiers 2017-2018 à titre informatif à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.2 Organisation scolaire 2018-2019

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente à titre informatif, l'organisation scolaire 2018-2019 à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.3 Passage primaire-secondaire

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente à titre informatif, les données du passage primaire-secondaire à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.4 Rapport de la directrice générale

Les membres ont pris acte du rapport déposé.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

Les points 4.1 à 4.7 n'ont pas été présentés.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question et aucun message.

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 55.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jérôme Demers
Président



Sandra Cauchon
Secrétaire générale